

COMITÉ GALMONT : FAIRE VIVRE UN QUARTIER

Le comité Galmont veut mener des actions pour embellir son quartier et pour favoriser les rencontres citoyennes. D'un sondage auprès des habitants à l'organisation d'une fête de voisins ou encore l'aménagement de certaines voiries pour améliorer la sécurité routière, le comité se mobilise !

Les grandes étapes du projet

- Au départ, volonté de sensibiliser la mairie pour la sécurisation de certaines voiries. Le comité joue un rôle de relais entre les habitants et la municipalité sur cette action participative en étant force de propositions
- Création du collectif et rédaction d'une charte sur les objectifs et le fonctionnement du comité
- Sondage auprès des habitants sur le quartier, ce qui mobilisera le comité afin de répondre à certaines demandes et d'être le relais auprès de la municipalité
- Organisation de moments conviviaux : fête des voisins en 2019, marche de printemps en mars 2020
- Passage du statut de collectif de citoyens à une structure juridique association (loi 1901)
- Réalisation d'un circuit pédestre empruntant les anciens chemins et carrières pour la rédaction du carnet de route (en cours)

Bon à savoir ou point de vigilance

- Créer une association loi 1901 permet de bénéficier des avantages liés (appels à projet, subventions, assurance...)
- Cela permet également de faire gagner le collectif en légitimité
- La démarche participative doit être reconnue par la municipalité
- Il est intéressant de faire reconnaître l'association auprès des riverains et la présenter à la mairie.

Nous rejoindre... / Votre avis (laissez nous un post-it ci-dessous)

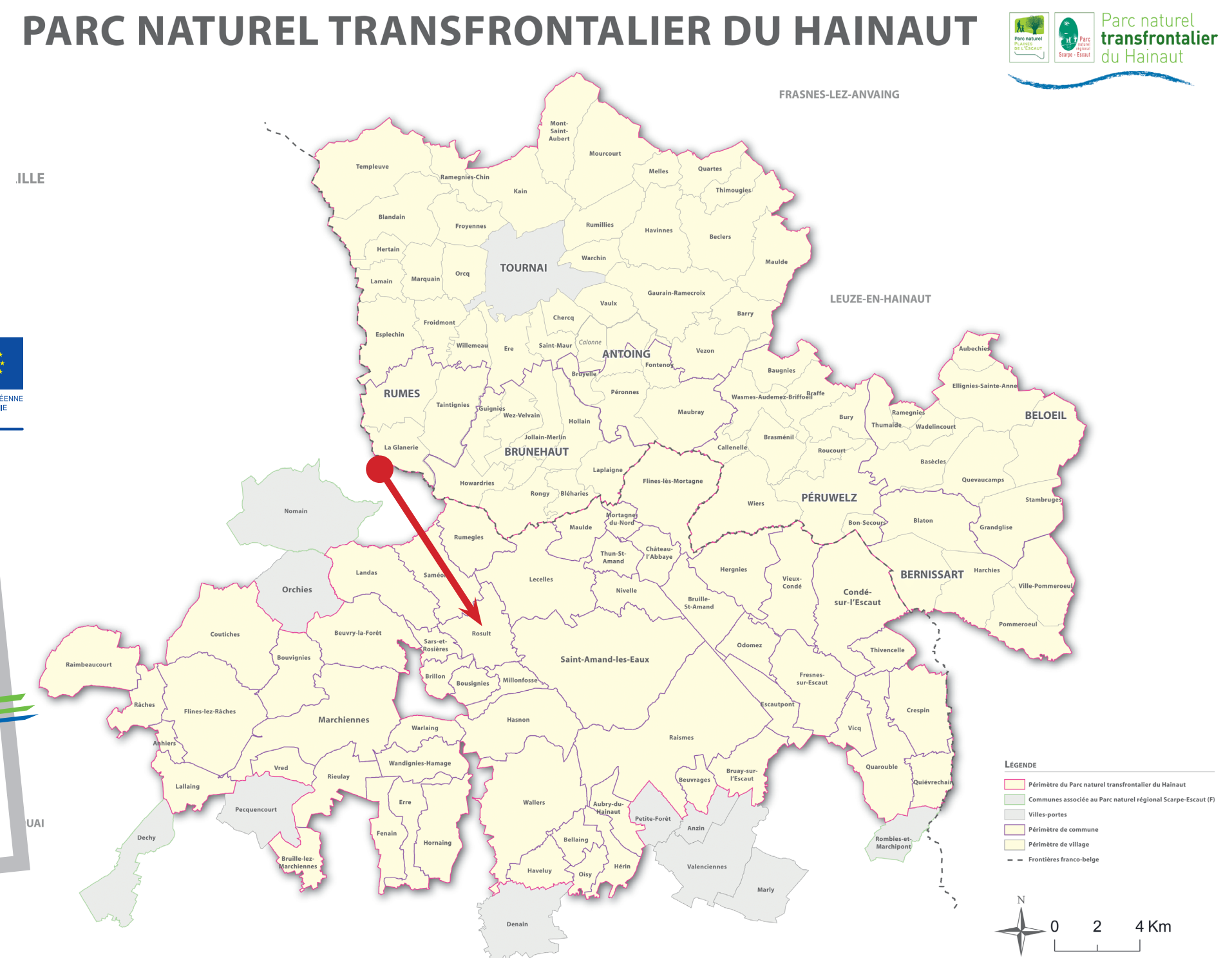


Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen



PNTH Terre en action

Avec le soutien du fonds européen de développement régional



comitegalmont@gmail.com



Partenaires du projet

- Parc naturel transfrontalier du Hainaut
- Attelage de Rosult

Financements

- Mise en page et impression du carnet de route financé dans le cadre du projet Interreg Terre en Action